

Marie Moret à monsieur Chastanier, 4 octobre 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (98rbis)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 4 octobre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54540>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [4 octobre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret envoie un chèque de 408 F en règlement des factures de l'imprimerie datées des 5 août et 2 septembre 1899.

SupportDeux lettres sont copiées sur le même folio 98r. La fin des formules de politesse n'a pas été copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Molines père et fils](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise ~~Paroisse~~

le octobre 1699

Messieurs Molines

père et fils ainé,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 30 juillet et de vous informer que j'envie aujourd'hui, à M. Chastanier, imprimeur à Nîmes : le chèque n° 13 chargé de 100 francs sur mon crédit chez vous.

Veuillez y faire bon accueil et agréer

Guise ~~Paroisse~~

le octobre 1699

Messieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 30 septembre et réception de votre facture d'août et 2 septembre, s'élérant au total de 100 francs, somme que je vous envie ci-joint, en un chèque n° 13 sur Messieurs Molines père et fils ainé de votre ville.

Veuillez me en accuser réception et